

Programme 2022-2023

Présenté par Alexandra Paquette, avocate
Présidente du JBM 2022-2023



**Jeune Barreau
de Montréal**
Young Bar of Montreal

Maîtres de la bienveillance

Le Jeune Barreau de Montréal (JBM) est une institution incontournable depuis plus de 123 ans au sein de la communauté juridique québécoise. Sa mission est double. D'une part, il veille à défendre et à promouvoir les intérêts de ses membres. D'autre part, il vise à améliorer l'accessibilité à la justice en fournissant des services de consultation et d'information juridique de façon bénévole.

Le mandat 2022-2023 s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre du [Plan stratégique du JBM 2021-2024](#). Ce Plan donne les grandes orientations stratégiques de notre organisation pour les prochaines années découlant d'un JBM accessible, dynamique et engagé. Les objectifs stratégiques clairs du Plan nous permettront d'accroître l'influence de notre organisation. Le programme de la présidence établit donc les priorités annuelles par des actions stratégiques en lien avec lesdits objectifs.

Le programme 2022-2023 se divise en trois axes, et ce, en fonction de la double mission du JBM :

- Une double mission au service de la Diversité et de l'Inclusion;
- La défense des intérêts des membres au service de la profession;
- Les jeunes avocats.es au service de l'accès à la justice.

Cette année, le mot d'ordre du programme est « bienveillance », **invitant ainsi la communauté juridique à la compréhension, l'empathie et l'indulgence envers autrui et envers soi.** Composant avec les vestiges des deux dernières années pandémiques, je vous invite à accepter nos imperfections et à appliquer l'autobienvieillance. Nos collègues et nous-même formons le grand puzzle de notre belle communauté dans laquelle chacune des pièces est aussi essentielle que l'autre. La bienveillance doit guider notre travail au quotidien et se veut indispensable à une communauté juridique harmonieuse et solidaire.

Pour le mandat 2022-2023, je vous invite donc à vous joindre à nous, jeunes avocates et avocats, afin de devenir, ensemble,

MAÎTRES DE LA BIENVEILLANCE



Alexandra Paquette



I. Une Double mission au service de la Diversité et de l'Inclusion

Le 30 janvier 2021, le JBM s'est doté d'une [Déclaration pour la diversité ethnoculturelle et l'inclusion](#) afin de promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de la communauté juridique et contribuer à une meilleure représentativité des avocat.e.s issu.e.s de la diversité dans la profession juridique. Lors du dernier mandat, le JBM a mis en place un plan d'action pour l'application des treize (13) engagements.

Lors de ce mandat, nous désirons placer la diversité et l'inclusion au cœur de nos activités. Pour cette raison, le JBM mettra en place plusieurs actions concrètes.

1. Agir en tant qu'acteur antiraciste

Depuis plus de 123 ans, le JBM agit en tant qu'acteur de changement. Inspirés par l'audace du mandat précédent, nous désirons nous positionner en tant qu'acteur anti-raciste.

Nous sensibiliserons la communauté juridique à la présence de la discrimination et du racisme systémique et aux enjeux qui en découlent afin de garantir un environnement sain, sans discrimination et sans racisme¹. Cette réalisation doit se faire par la présence d'une voix jeune sur ces enjeux, revendiquant une véritable reconnaissance de la discrimination et du racisme systémique, par le biais de communications externes, de prises de position et d'allocutions.

Plus particulièrement, nous désirons mettre sur pied une campagne de sensibilisation pour une communauté juridique exempte de discrimination, dès la première édition de l'ExtraJudiciaire. Nous en profiterons pour encourager la communauté juridique à poser des gestes afin d'inspirer la bienveillance.

2. Réaliser une tournée dans les écoles secondaires et cégeps

Dans le but d'offrir des modèles aux jeunes de la région montréalaise, le JBM entamera une tournée dans les écoles secondaires et cégeps afin d'encourager la mobilisation et l'engagement des jeunes envers les enjeux sociaux.

3. Établir des normes de rédaction inclusive

Porté par les principes d'équité, de diversité et d'inclusion, le JBM révisera son guide de rédaction épicène pour créer le *Guide de rédaction inclusive*, de manière à mieux représenter les membres de sa communauté sans biais, discrimination ou préjugé. À titre de porte-parole du JBM, je m'assurerai également de toujours bien utiliser ces normes, afin de rejoindre l'ensemble de nos membres.

4. Créer une Ligne téléphonique antiracisme

Le JBM désire mettre en place une ligne téléphonique antiracisme visant à dénoncer le profilage racial et à offrir des conseils pour lutter contre le racisme².

¹ En conformité avec l'engagement #10 de la *Déclaration pour la diversité ethnoculturelle et l'inclusion*.

² En conformité avec l'engagement #6 de la *Déclaration pour la diversité ethnoculturelle et l'inclusion*.

5. Inclure une portion en anglais dans nos communications

À titre de porte-parole du JBM, je m'assurerai d'inclure une portion en anglais dans nos allocutions, visant à communiquer efficacement et inclusivement et représenter nos membres anglophones.

II. La défense des intérêts des membres au service de la profession

Le JBM désire identifier les besoins de l'ensemble de ses membres afin de raffiner l'offre de services en fonction de ceux-ci. Le JBM souhaite représenter la diversité de ses membres pour s'assurer que ceux-ci voient leurs besoins répondus et s'identifient au JBM.

En raison des deux dernières années aux prises avec une pandémie mondiale, nous sentons le besoin criant de nos membres de se retrouver et de renouer lors d'évènements en présentiel. It is important to know our base and work to reconnect with it.

Que ce soit par la mise en œuvre de la [Déclaration sur l'écoresponsabilité du Jeune Barreau de Montréal](#), de la [Déclaration de principe sur la conciliation travail-vie personnelle](#), dans le cadre d'une tournée des grands cabinets montréalais, lors de notre foire des Comités du JBM, lors des cafés mensuels avec les étudiant.e.s de l'École du Barreau ou dans le développement d'une communauté intelligente, nous irons à la rencontre de nos membres afin de les écouter et de les rassembler.

1. Parler de détresse psychologique

Après plus de deux années à naviguer à travers les multiples mesures gouvernementales et sanitaires en lien avec la pandémie de la COVID-19, la détresse psychologique se doit d'être un sujet prioritaire et central au sein de la communauté juridique.

Nous n'avons jamais été autant connectés.es, mais nous ne nous sommes jamais sentis aussi seuls.es et isolés.es. Nous avons dû nous adapter rapidement et à plus d'une reprise. J'ai moi-même ressenti un épuisement en raison des constants changements dans notre quotidien.

À titre de porte-parole du JBM, mon objectif est d'aider nos membres à enlever la lourdeur que l'on peut ressentir à l'issue de ces deux dernières années plus difficiles. Il est nécessaire d'enlever le stigma que représentent, malheureusement encore à ce jour, les enjeux de la détresse psychologique au sein de notre profession.

Dans ce contexte, nous organiserons la tenue d'une deuxième Table consultative du JBM sur les enjeux de la détresse psychologique dans la profession juridique, axée sur la bienveillance envers soi-même et envers autrui.

2. Organiser une formation en gestion d'entreprise

La recommandation 4 du [Rapport sur la situation de l'emploi chez les jeunes avocats du Québec](#) est toujours d'actualité. En 2020, c'était plus de la moitié des avocats qui travaillait un bureau de 10 avocat.e.s et moins³. Force est de constater que les futur.e.s avocat.e.s consacrent une bonne partie de leur temps à des tâches administratives, à gérer des ressources humaines et à développer une clientèle.

³ <https://www.barreau.qc.ca/media/3089/barreau-metre-2022.pdf>.

En tant que travailleuse autonome, et ce depuis le début de ma pratique, je suis en mesure de bien cibler les besoins d'une avocate qui démarre son cabinet. Il est donc important pour moi d'offrir les outils nécessaires en gestion à nos membres.

3. Revendication auprès de la communauté juridique pour les parents avocat.e.s

Au fil des dernières années, plusieurs membres nous ont confié avoir connu une certaine résistance au sein de la communauté juridique en raison d'un congé parental.

En 2015, le Barreau-mètre du Barreau du Québec⁴ nous apprenait que 37% des avocat.e.s avaient au moins un enfant de moins de 18 ans à charge. Parmi ce groupe, 65 % ont moins de 45 ans et 36 % exercent principalement en pratique privée.

À titre de porte-parole du JBM, il est important pour moi de trouver les bons canaux de communication afin de bien représenter nos membres parents. Il est nécessaire de soutenir nos membres qui souhaitent prendre leur congé parental sans crainte de représailles à court terme ou de répercussions à moyen terme sur leur carrière.

4. Mise à jour du *Rapport sur la situation de l'emploi chez les jeunes avocat.e.s du Québec*

Bien que plusieurs recommandations énoncées dans le *Rapport sur la situation de l'emploi chez les jeunes avocats du Québec* soient encore d'actualité, le JBM entamera une mise à jour de celui-ci afin d'offrir un portrait plus représentatif de la réalité des jeunes avocat.e.s du Québec.

5. Poursuivre le développement du Guide des meilleures pratiques de conciliation travail-vie personnelle

Découlant de la [Déclaration de principe sur la conciliation travail-vie personnelle](#), il est important de s'assurer du développement d'un guide des meilleures pratiques. Par et pour nos membres. En lien direct avec une culture de la bienveillance, le JBM se dotera d'un Guide sur les meilleures pratiques des employeurs en matière de conciliation travail-vie personnelle.

6. Réforme de l'aide juridique

Le JBM s'assurera de demeurer présent et pertinent en ce qui a trait à la Réforme de l'aide juridique, et ce en offrant toujours des solutions concrètes et en promouvant la [Rapport révisé du JBM sur le système d'aide juridique québécois](#).

Une mise à jour du [Guide d'organisation du travail et de facturation pour les avocates et avocats de pratique privée acceptant des mandats d'aide juridique](#) en partenariat avec la Commission des services juridiques et du Registre d'experts ayant déjà accepté de mandat d'aide juridique sera également effectuée. Rappelons qu'il s'agit du premier Guide au Québec à l'intention des avocat.e.s de la pratique privée acceptant des mandats d'aide juridique. *VOTRE Guide vers l'aide juridique* aide les avocat.e.s à travers le cheminement d'un dossier d'aide juridique, de l'inscription à titre d'avocat.e.s acceptant des mandats d'aide juridique, en passant par la vérification de l'admissibilité d'un.e client.e, jusqu'au processus de facturation. Le Registre, contenant une centaine d'expert.e.s de divers domaines ayant déjà agi devant les tribunaux à l'occasion d'un mandat d'aide juridique, permet aux avocat.e.s de trouver des ressources dans le cadre de leurs mandats.

⁴ Barreau-mètre 2015 : La profession en chiffre, mise à jour, à la page 5.

III. Les jeunes avocats.es au service de l'accès à la justice

En 2021, le JBM fut honoré de se voir décerner la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour mérite exceptionnel à titre de joueur clé dans la poursuite continuelle du bien-être collectif. L'Honorable J. Michel Doyon soulignait que « Grâce aux services juridiques *pro bono* offerts, le Jeune Barreau de Montréal aspire à une plus grande accessibilité à la justice, prouvant une fois de plus la bienveillance et l'engagement social de ses membres⁵ ».

Les jeunes avocats.es dans la profession sont porteurs d'espoir! Nous n'avons qu'à regarder tous les mouvements sociaux qui découlent d'initiatives mises en place par des jeunes.

1. Analyser les retombées du programme de reconnaissance de nos membres

Dans le but de reconnaître l'implication soutenue de nos membres, le JBM s'est doté d'un programme de reconnaissance de nos membres lors du mandat précédent. Cette année, nous veillerons à analyser les retombées de celui-ci et de s'assurer de sa pérennité.

2. Accroître la visibilité de nos services à la population

À titre de présidente et porte-parole, je m'assurerai de bien mettre de l'avant, dans l'ensemble de nos communications, la variété de nos services juridiques *pro bono* à la population québécoise. Le JBM offre une panoplie de services dans la grande majorité des domaines de droit, et j'en ferai mon devoir de propager haut et fort la bonne nouvelle afin de desservir un maximum de personnes.

De plus, il s'agit d'une opportunité de valoriser la place des jeunes avocat.e.s dans l'accessibilité à la justice et ainsi de faire rayonner nos membres.

⁵ <https://ajbm.qc.ca/la-medaille-du-lieutenant-gouverneur-pour-merite-exceptionnel-decernee-au-jbm/>.